

ESPACE MULTIFONCTIONS

UTILISATION DE L'ESPACE MULTIFONCTIONS

- Règlement de la location **par chèque** à l'ordre du « Trésor Public », virement bancaire ou mandat administratif.
- Si location des deux salles : tarif plein pour la grande salle et demi-tarif pour la petite salle.
 A partir du deuxième jour : 50% des tarifs ci-dessous.
 - **Halle sportive (pas de repas dans cette salle)** : En supplément d'une autre salle : + 20 € pour les personnes extérieures à la commune.
 - **Une caution** de 1 000 € sera demandée aux associations extérieures à la commune pour chaque année civile ou réservation ponctuelle.
 - **Application du tarif en vigueur le jour de la location effective (et non à la réservation de la salle).**

LA GRANDE SALLE (296 m²) - Pour une 1/2 salle : 50% du tarif

CAUTION : 1000 € (hors associations communales)	1	2
	Assemblée, Réunion	Buffet, apéritif dînatoire, repas, événements familiaux ou manifestations à but lucratif (liste non exhaustive autres que les assemblées et les réunions)
Associations de la commune loi 1901 (siège social sur la commune)	gratuit	gratuit
Associations patriotiques	gratuit	gratuit
Particuliers et professionnels de la commune	250 €	400 €
Associations extérieures à la commune	250 € (Prestation ponctuelle)	400 €
	40 € (Réunion hebdomadaire)*	
Particuliers ou professionnels extérieurs à la commune	350 €	600 €
Fêtes de quartiers ou de classes de la commune	60 €	60 €
Prestations ponctuelles sportives et culturelles		25 €/heure
Prestations hebdomadaires sportives et culturelles		360 €/trimestre*

**Si fermeture des salles pour cause de COVID, le tarif est exceptionnellement fixé à 15 € par prestations hebdomadaires effectuées (pour école de musique Lannilis, centre socioculturel Lesneven, BNI Lesneven).*

LA PETITE SALLE (80 m²)

CAUTION : 1000 € (hors associations communales)	1	2
	Assemblée, réunion	Buffet, apéritif dînatoire, repas, événements familiaux ou manifestations à but lucratif (liste non exhaustive autres que les assemblées et les réunions)
Associations de la commune (siège social sur la commune)	gratuit	gratuit
Particuliers ou professionnels de la commune	110 €	150 €
Associations extérieures à la commune	150 €	200 €
Particuliers ou professionnels extérieurs à la commune	150 €	250 €
Fêtes de quartiers ou de classes de la commune	30 €	30 €
Café après office religieux pour famille de la commune	20 €	//
Prestations ponctuelles sportives et culturelles	/	25€/heure

FORFAIT MARIAGE/ WEEK-END (2 jours) (Forfait ordures ménagères inclus)	Grande salle + Petite salle
Particuliers de la commune	700 €
Particuliers extérieurs à la commune	1 700 €

MATERIEL	Tarifs
Sono fixe (sono portative réservée aux utilisateurs de l'EMF et aux associations de la commune)	30 €
Location anciennes tables aux particuliers de la commune uniquement	Forfait 2 jours maximum : 2,50 € l'unité (caution 20 € par unité)
Location des tables pliantes en plastique aux particuliers de la commune uniquement – quantité : 4	Forfait 2 jours maximum : 5 € l'unité (caution 30 € par unité)
Location des chaises anthracite aux particuliers de la commune uniquement – quantité : 15	Forfait 2 jours maximum : 1 € l'unité (caution 20 € par unité)
Location des fauteuils anthracite aux particuliers de la commune uniquement – quantité : 6	Forfait 2 jours maximum : 2€ l'unité (caution 20 € par unité)
Couverts / vaisselle	20 €+ 3 € la pièce manquante ou abimée
Percolateur	10 €
Bac inox de cuisson	15 € l'unité
Forfait ordures ménagères	30 €
Nettoyage de la salle multifonctions <u>suivant l'état de la salle après l'état des lieux</u>	Tarif fixé par prestataire. Prestation réalisée par l'AGDE (ou un autre organisme en cas d'indisponibilité) – A titre indicatif AGDE au 01/01/2023 : 24,50 €/heure

Date de prise d'effet de la présente délibération : immédiate.

Décision : Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	0	0

Le Maire
Cécile GALLIOU



Le Secrétaire de séance
David ABIVEN